

2017 02 21

CNAS

ODJ

Roffignon: nécessité de l'élargissement des données au titre 3
Ajout point 7 et point questions diverses sur AS au musée du Louvre.
Demande CGT et SUD de point 8 pour l'AS du Musée du Louvre.

Point 1: approbation PV du 7 juillet 2016

Amendements SUD sur demande suite à la réflexion sur adéquation prestations sociales et réalité économique des agents MCC.

Point 2: demandes de subventions des associations pour 2017 (pour avis)

Présentation et avis R. Breton. Justifié mais réservés pour

Alsace: hausse de la demande non justifié. Maintien de l'existant 2016.

Franche Comté: beau programme et grande attractivité, y compris pour d'autres associations.

Languedoc-Roussillon: particularité d'avoir une maison (problème d'assurance). Hausse de la demande (500 euros pour 2 agents). Maintien niveau 2016.

APBNF: idem maintien à 10 000 euros.

CGT revient sur demande APBNF et demande maintien de la demande de l'association . Idem pour les 500 euros de l'APCL Lorraine Metz. Approuver réserve admin. sur demande Languedoc-Roussillon.

SUD approuve les demandes en augmentation sur les assoc. concernées par la préparation des fusions de régions.

Attention à la régression des actions collectives en raison du manque de temps des organisateurs bénévoles.

CGT sur pb de l'APBNF: faire la part des choses, torts partagés.

Sur achat de matériel informatique par les associations: aide du MCC sous forme de matériel d'occasion hors crédits sociaux du MCC.

Demande réitérée sur mise à disposition de locaux.

Retour sur ce que signifient les ratios: comparaison difficile; pas le même périmètre d'intervention, on ne mesure pas la même chose selon les associations.

Roffignon

Sur régions fusionnées: pas de fusion imposée mais aide au rapprochement progressif.

Sur ratio: mesure utile dans le cas d'un ratio faible et en augmentation: décision de suivre la demande d'augmentation.

Sur APBNF: expliciter l'appui de l'administration et aide sous forme de conseil sur évolution des statuts des personnels de l'AS et politique de la Direction et des RH à la BnF.

CGT défend la demande par rapport à la politique de la direction et contexte d'inspection et crise DRH actuelle (vacance actuelle).

R. Breton: vote au cas par cas, avec retour sur les associations sur lesquelles les discussions sont argumentées.

Retour sur calcul des coûts d'action, notamment voyages où les devis proposés ne se font pas toujours sur

des éléments définitifs et sont susceptibles de changer. Nous votons donc sur du prévisionnel, notamment internet pour les actions-voyages.

Sur nécessité du collectif dans toutes les associations et notamment systématique d'une action de fin d'année et nécessité de restituer sur ce point dans les bilans à travers une nouvelle enquête et sur le périmètre global du MCC.

Vote de chacune des subventions.

sur les 5 problématiques:

Alsace: unanimité OK 10 000 euros.

Franche-Comté: demande justifiée des 2000 euros sur rapprochement Bourgogne-Franche-Comté. Risque de suivi et référentiel dans les prochaines années? OK de l'admin. OK avec justification sur l'usage des 2000 euros.

Languedoc-Roussillon/ proposition 5500 euros OK.

10 000 euros pour Lorraine.

APBnF: 20 000 euros OK.

Ok pour les autres qui ne posent pas d eproblème.

Point 3: notification de budget prévisionnel 2017 MCC.

300 000 euros supplémentaires

PSC: provision sur cette dotation car selon les négociations en cours, analyse des offres en cours.

Question et précisions sur budget taxis important des agents handicapés du titre 2. trajet quotidiens d'agents en banlieue le plus souvent.

Marchés handicap.

Marché Helen Keller: retranscription écrite en direct de réunions, formations... (entreprise Tadeo).

Remarques SUD sur baisse sur restauration collective et logements si on se base sur l'exécuté 2015. Manque de références sur triennal 2018-2020.

Remarques R. Breton: présentation sur titre 3. S'ajoutent titre 2 et autres impondérables (prises en charge accident de service, prise en charge individuelles...).

Question UNSA sur autres dépenses: abonnements assistantes sociales.

Inquiétude CGT sur budget ridicule (50 000 euros) des 3 marchés handicap (aménagement de postes, appareillage auditif, mobilier, coûte plus cher). Identification plus précise à faire.

Restitution dans le bilan du CHSCT MCC de chaque fin d'année: taux répartition faible? ou pas? Faire le lien entre les deux instances et restituer ces données au CNAS.

Evolution récente: un bureau spécifique (BSSP) et indépendant pour les actions de prévention handicap, accident du travail...

Question d eprésentation et de périmètre d'action pas claire dans cette présentation. Mieux distinguer ce que réalise l'AS du MCC et ce qui se fait sur d'autres budgets(ceux du titre 2.

Point 4: suivi des précédentes séances

R. Breton: **sur logements sociaux et PLA.** Cibler logements plus grands que studio et familles mono-parentales. Correspond bien au profilage des candidats MCC (ministère féminin, urbain-IDF...).

Mise en place de consultation dématérialisée positive. Sera reconduit dès lors qu'il y a plusieurs candidatures car les OS ont répondu dans les délais très courts.

Remarque CGT sur refus abusif débouchant sur blocage pendant un an pour l'agent carnon justifié (manque de données sur charges et modes de chauffage qui ont des conséquences sur coût global de la location). Demande d'offre détaillée et précisions sur éléments manquants doit être formulée par le MCC en amont auprès des bailleurs, ADRIL notamment.

CGT signale cas de refus abusif avant passage en commission du bailleur, ce qui est une absurdité. ne devrait intervenir qu'après.

R. Breton insiste sur les bonnes relations MCC/ADRIL.

SUD intervient sur logements PLI alors que la demande est surtout celle des agents de catégorie C. Interrogation sur pertinence du mode de réservation du MCC auprès des bailleurs et rappel sur politique immobilière du MCC (achat).

Restauration Bons-Enfants.

Renouvellement en mars 2018.

Cartographie de l'action sociale sur T2-T3.

Plan d'actions spécifiques.

Nouvelle prestation sociale.

Aide déménagement pour retraités T2, titulaires ou contractuels.

Carte culture et prestataires extérieurs MCC.

Recensement demandé et refus a priori.

Effort budgétaire réparti entre MCC et EP? (suggestion CGT devant refus du MCC a priori).

Exemples d'avantages accordés aux externalisés déjà en place? à la BnF?

Roffignon pour se greffer sur les propositions des entreprises et des CE. retour sur ce point dans l'après-midi avec une réunion dédiée (une seule).

Point 5: PS Complémentaire

voire doc récapitulatif des GT prépa

Référencement.

Calendrier: choix fin mars. Analyse en cours (Riskeo).

Possibilité très grande que 3 organismes soient retenus et référencés. Un référencement pour chaque organisme retenu. périmètre MCC est bien totalité du titre 2 et 3.

Dépendance comme option possible.

Participation MCC proportionnelle (niveau de contribution en fonction du revenu des agents). Par contre pas de contribution de l'AS à l'adhésion.

Assurances: CNP et Groupama.

mutualistes: MGEN, Axa et huixeme?

Le choix sera forcément commun aux trois ministères concernés et inclura un organisme assurantiel privé.

Retour au pré-compte. Réunion DGAFP avec réaction négative.
Refus de la DGFIP mais rétablissement technique possible. Sera payant.

CGT soulève la question de la levée de subrogation-double peine des contractuels se retrouvant en inaptitude.

Calendrier des Commissions et Groupe de travail

Information des agents dont le dossier passe en comité médical/commission de réforme sur les représentants du personnel qui siègent dans ces commissions/comités.

Intervention de l'expert CGT: représentant CIAS.

Pointe problèmes des EPA, notamment le Louvre et assujettissement-fiscalisation.

Point 6: Cartographie de l'AS du MCC.

Connaître les dispositifs pour tous les agents titulaires comme contractuels.
Programme 148. Prestations sociales interministérielles. Voir dépliant récapitulatif des différentes aides-actions.

Trous d'actions sociales au MCC, notamment les petites écoles d'art ou d'architecture.
Exploitation des résultats de l'enquête déjà menée (partielle mais...)
Amorce de dialogue avec Bercy pour accord sur un montant de contribution du MCC sur année 2018.

Point 7: AS au Musée du Louvre.

Intervention de l'expert CGT: représentant CIAS (Baqué).

Pointe problèmes des EPA, notamment le Louvre et assujettissement-fiscalisation.
Chèque-vacances gérés par le même organisme que celui du CNRS.
Question du choix mutualisé (SRIAS) ou autre choix? Sera celui de chaque établissement.

SUD juge les pistes envisagées insuffisantes. Il faut aller vers une intégration du programme ministériel et interministériel dans tout le périmètre MCC (application du décret de 2006).
Roffignon indique bien que les négos sont ouvertes sur le PLF 2018 avec Bercy.
Et que la cartographie permettra de dégager le tronc commun des dispositifs dans tout le MCC.

Confection de la grille et retour lors du CNAS de juillet 2017 pour PLF 2018 avec indications pour 2019 et 2020.

CGT incite à commencer par la question des tarifs de restauration collective qui ne sont pas les mêmes pour les titulaires et les contractuels car ces derniers ne bénéficient pas de l'aide interministérielle.

Expert CGT pointe problèmes des EPA, notamment le Louvre et assujettissement-fiscalisation.
Urgence car CA de mars au Louvre qui va choisir entre ces deux options. Reporter pour intégrer le Louvre dans un processus global MCC.

Discussion entamée par SUD sur loi de 1983 sur action sociale et pb des actions sociales prises comme compléments de revenus dans le projet CIAS.

Proposition de SUD de sécuriser les prestations du MCC comme hors du champ de cotisation.

Analyse juridique suit son cours par ailleurs.

Point 8: Questions diverses.

Pas.